

Le 13 mars 2020

Bonjour chers parents et gardiens légaux,

Nous venons de recevoir de nouveaux développements quant aux recommandations du ministère de l'Éducation et du ministère de la Santé.

La province nous a informés que les écoles seront fermées du 23 mars au 10 avril inclusivement.

Nous comprenons que cette fermeture occasionnera des défis pour nos familles, et nous en sommes désolés, mais nous avons une responsabilité sociale de freiner la progression de ce virus.

Merci de votre collaboration !

Veillez agréer, chers parents et gardiens légaux, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général,



Alain Laberge

AL/nf